

COMPTE RENDU DE SÉANCE

SÉANCE DU 21 JANVIER 2021

L'an deux mil-vingt-et-un le 21 janvier à dix-neuf heures quinze le conseil municipal de la commune de SAMMARÇOLLES, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes afin de pouvoir respecter les gestes barrières et la distance entre les membres du conseil municipal.

Présents :

BERTON LYSIANE, BODIN BERTRAND, REIGNIER MICHAEL, CASSEGRAIN Brigitte
Mmes BOURREAU CHANTAL, COURTIN STEPHANIE, ROY CÉLINE, ROY LAURENCE, SAINT MARD JOELLE
Messieurs, BELOBRK MICKAEL, DECHEZELLES FABIEN, DERISSON GAYLORD, LEMAITRE GEOFFREY

Absents : ARCHAMBAULT PHILIPPE (procuration à Mme BOURREAU Chantal) et GUYON FRANCK

Secrétaire de séance : CASSEGRAIN Brigitte

Lecture du PV du 26 novembre 2020 et approbation

REPLACEMENT DU COFFRE DU POTEAU INCENDIE

Mme le Maire informe que la société SJS TP a remplacé le capot de la borne incendie accidenté par un de leur camion lors d'une intervention (travaux de raccordement électrique au Carroir). Il est décidé de demander un nouveau devis à EAUX DE VIENNE. Ce dossier est donc reporté à une nouvelle séance.

STEP : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS PAR LA COMMUNE

Le conseil municipal décide à l'unanimité (14 voix) de renouveler la convention portant sur l'entretien des abords de la station d'épuration avec EAUX DE VIENNE sur les mêmes dispositions que la précédente :

EAUX DE VIENNE rembourse la somme de 1500€ TTC par an contre la prise en charge par la commune de l'entretien des abords de la STEP, pour une durée de 2 ans et autorise Mme le Maire à signer ladite convention.

MULTISERVICES

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

- De dégrèver les loyers dus par M. BOULINEAU jusqu'au 31 mars 2021 soit pour les loyers de janvier, février et mars 2021, le temps pour lui d'obtenir son permis d'exploiter.
- De ne pas facturer à M. BOULINEAU la Taxe d'ordures ménagères en contrepartie de la consommation d'électricité faite pour l'usage de la commune depuis le compteur du « Multiservices » pour toute la durée de cet usage et d'autoriser le Maire à signer une convention.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention pour l'exercice 2021 aux associations suivantes :

ADMR 450€

ADASC 450€

DEMANDE DU LOCATAIRE 2BIS RUE DU MOULIN GUILLOT

Mme le Maire fait part de la demande du locataire.

N'ayant pas eu d'eau chaude pendant 15 jours et suite à des problèmes survenus lors de l'installation et la mise en route de la chaudière, exceptionnellement le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à proposer au locataire un dégrèvement sur un loyer.

QUESTIONS DIVERSES

SUIVI DES DOSSIERS EN COURS

Ecole maternelle

Le changement des huisseries de l'ancien logement est pratiquement achevé, il reste la pose des films et quelques finitions. Les travaux effectués par M. HUAULT apportent toute satisfaction. Le remplacement des fenêtres de la classe de CP est prévu pour les vacances de février.

Cantine

Afin de répondre aux dernières consignes du protocole sanitaire, les élèves du CP ont été séparés des GS dans le réfectoire. De plus une ligne au sol matérialise la zone des GS et Cp des petites et moyennes sections.

Multiservices

M. HUAULT est intervenu pour réparer le moteur du rideau de fer ainsi que pour le volet roulant.

Matériel de déneigement

Acquisition d'un semoir pour répandre le sel ainsi qu'une tonne de sel de déneigement.

Projet aménagement entrée de bourg

Suite à l'aménagement provisoire de l'entrée du bourg rue de la gare, le conseil émet un avis défavorable à cet aménagement dans cette forme. Après rencontre et débats avec les riverains, les chicanes près de la sortie de M. RAOUL seraient remplacées par une surélévation du carrefour au niveau de la rue des moulins. Il est convenu de laisser celles à l'entrée du bourg depuis l'axe Loudun Chinon, et de ne pas créer de places de stationnement. Mme le Maire doit se rapprocher de M. RICHARD afin qu'il fasse une autre proposition.

Covid19 – vaccination

La préfecture demande aux mairies de recenser les personnes de plus de 75 ans et de leur fait part de la procédure de vaccination. Chaque conseiller recevra par mail la liste des personnes à informer, un courrier devra leur être remis.

Elections départementales et régionales juin 2021

La préfecture nous informe que les communes devront mettre en place deux bureaux de vote distincts dans la même salle (tout le matériel devra être en double). Mme le Maire informe les conseillers que leur présence sera nécessaire et obligatoire.

Travaux mairie : transformation de la salle de cadastre en bureau

Mme le Maire informe le conseil des travaux qu'elle souhaite effectuer dans la mairie pour l'aménagement de l'ancienne salle réservée au cadastre en un bureau (pose d'une cloison).

Distribution des colis de Noël

Le contenu du colis a été très apprécié. Retour positif des personnes auxquelles un colis a été distribué.

Prochaine réunion le 25 février 2021

LEVÉE DE SÉANCE : 21h39

Le Maire,

Mme BERTON Lysiane